

heteroglossia

TURRIS BABEL LIB. III. 157

TABULA COMBINATORIA

*Quae per se intelligitur ab aliis generatim abstrahitur, sine ulla
per se sententia, quae sit per se signum distinctum, sed per se ipsum pro
prietate exhibetur. Et quia habetur ab aliis, non habetur per se
sine sententia, sed per se generatim abstrahitur.*

Alphab. A	Alphab. B	Alphab. C	Alphab. D	Alphab. E	Alphab. F	Alphab. G	Alphab. H	Alphab. I	Alphab. K	Alphab. L	Alphab. M	Alphab. N	Alphab. O	Alphab. P	Alphab. Q	Alphab. R	Alphab. S	Alphab. T	Alphab. U	Alphab. V	Alphab. X	Alphab. Y	Alphab. Z
A	N	B	X	F	P	X	F	T	X	L	?	X											
B	X	B	F	F					X	L													
C	X	X	F	F					X	L													
D	L	F	F	F					X	L													
H	L	F	F	F					X	L													
V	L	F	F	F					X	L													
Z	T	X	X	X					X	L													
Ln	L	F	F	F					X	L													
T	L	F	F	F					X	L													
I	L	F	F	F					X	L													
C	L	F	F	F					X	L													
L	L	F	F	F					X	L													
M	L	F	F	F					X	L													
N	L	F	F	F					X	L													
S	L	F	F	F					X	L													
U	L	F	F	F					X	L													
P	L	F	F	F					X	L													
Is	L	F	F	F					X	L													
QK	L	F	F	F					X	L													
R	L	F	F	F					X	L													
Sch	L	F	F	F					X	L													
Th	L	F	F	F					X	L													

Quaderni di Linguaggi e Interdisciplinarità.
Dipartimento di Scienze Politiche, della Comunicazione e delle Relazioni Internazionali

Heteroglossia n. 13

Malélingue

Atti del Seminario "*Malélingue, Mauvaises langues, Bad Tongues and Languages*", Macerata 4-5 Aprile 2013

a cura di Danielle Lévy e Mathilde Anquetil

eum

Università degli Studi di Macerata

Heteroglossia n. 13

Quaderni di Linguaggi e Interdisciplinarietà.

Dipartimento di Scienze Politiche, della Comunicazione e delle Relazioni Internazionali.

Direttore:

Hans-Georg Grüning

Comitato di redazione:

Mathilde Anquetil (segreteria di redazione), Alessia Bertolazzi, Ramona Bongelli, Ronald Car, Giorgio Cipolletta, Lucia D'Ambrosi, Armando Francesconi, Hans-Georg Grüning, Danielle Lévy, Natascia Mattucci, Andrea Rondini, Marcello Verdenelli, Francesca Vitrone.

Comitato Scientifico

Mathilde Anquetil (Università di Macerata), Alessia Bertolazzi (Università di Macerata), Ramona Bongelli (Università di Macerata), Edith Cognigni (Università di Macerata), Lucia D'Ambrosi (Università di Macerata), Lisa Block de Behar (Universidad de la Republica, Montevideo, Uruguay), Madalina Florescu (Universidade do Porto, Portogallo), Armando Francesconi (Università di Macerata), Aline Gohard-Radenkovic (Université de Fribourg, Suisse), Karl Alfons Knauth (Ruhr-Universität Bochum), Claire Kramsch (University of California Berkeley), Hans-Georg Grüning (Università di Macerata), Danielle Lévy (Università di Macerata), Natascia Mattucci (Università di Macerata), Graciela N. Ricci (Università di Macerata), Ilaria Riccioni (Università di Macerata), Andrea Rondini (Università di Macerata), Hans-Günther Schwarz (Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg), Manuel Angel Vasquez Medel (Universidad de Sevilla), Marcello Verdenelli (Università di Macerata), Silvia Vecchi (Università di Macerata), Geneviève Zarate (INALCO-Paris), Andrzej Zuczkowski (Università di Macerata)

ISSN: 2037-7037

Editore: eum, edizioni università di macerata, Centro Direzionale, Via Carducci 63/a, 62100 Macerata (Italia)
info.ceum@unimc.it <http://eum.unimc.it>

© 2014 eum edizioni università di macerata

« MALE LINGUE, MAUVAISES LANGUES, BAD TONGUES AND LANGUAGES »

Giovedì 4 e Venerdì 5 Aprile 2013

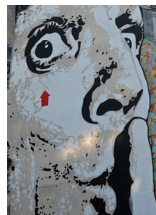
Antica Biblioteca, Piaggia dell'Università,2

Seminario

DIPARTIMENTO DI SCIENZE POLITICHE. DELLA COMUNICAZIONE, DELLE RELAZIONI INTERNAZIONALI

CATTEDRA DI LINGUA FRANCESE E DELLE POLITICHE LINGUISTICHE

MALE LINGUE



4 Aprile 2013 Mattina 9:00 - 13.15

Ore 9.00 : accoglienza partecipanti

Ore 9.30 : apertura dei lavori

[Presiede Hans Georg Grüning](#)

Uldedelul Chelati

Presentazione del seminario e delle istanze organizzatrici, dei partecipanti

Danielle Lévy

Entre “mauvaises” et “bonnes” langues, quelles frontières ? Introduzione ai lavori

LEZIONE

ALINE GOHARD RADENKOVIC

LES MAUVAISES LANGUES : AU CROISEMENT DE LA GRANDE HISTOIRE ET DE LA PETITE HISTOIRE

INTERVENTI

Danielle Lévy

“Odi et Amo”: le paradoxe des “mauvaises” langues à partir d'exemples de la période coloniale et post coloniale en Afrique du Nord. Perceptions individuelles et politiques des langues

Nazario Pierdominici

Lingua amica, lingua nemica: perché avversare o adottare una lingua? Il discorso comune sull'ebraico e sull'esperanto

Hans Georg Grüning

Parlar male del “mal parlare” nelle lingue neolatine e nelle lingue germaniche: percezioni, stereotipi e mode a confronto

DIBATTITO

* Elaborazione di una foto di Jef Aérosol. Tratta da “10 photos pour Beaubourg”, Parigi, 6 maggio 2012

4 Aprile 2013 Pomeriggio 15.15 - 18.30

Presiede Mathilde Anquetil

INTERVENTI

Gabriella Almanza

“L’argot”, lingua della *malavita* o costruzione dell’appartenenza ? Dall’*ergot*, terribile malattia medievale alla lingua familiare e ludica

Agnese Morettini

“*Ma qui non c’è scritto tutto quello che hanno detto!*” o la “mala” lingua dei sottotitoli : l’adattamento come pratica di esclusione o inclusione?

Cristina Schiavone

Le français en Afrique: langue *marraine* ou langue *marâtre* ?

Sabrina Alessandrini

Parlare come gli altri , competenza linguistica e contesti allo specchio: le lingue e i dialetti dei “nuovi italiani” nell’autorappresentazione e nello sguardo degli autoctoni

DIBATTITO

5 APRILE 2013 Mattina 9:00 - 13.15

Presiede Danielle Lévy

LEZIONE

ALINE GOHARD RADENKOVIC

PEUT-ON INTRODUIRE LES « MAUVAISES LANGUES » EN DIDACTIQUE DES LANGUES ? DÉMARCHES PENSABLES ET IMPENSABLES

INTERVENTI

Ludovica Briscese

“*Dio stramaledica l’inglese!*”: il “proper”english , i nuovi “inglesi” e l’apprendimento - insegnamento dell’inglese all’interno dell’educazione linguistica nella Scuola italiana oggi

Silvia Vecchi

***Né nel bene, né nel male.* La “conflittualità linguistica” nel docente di lingue straniere: disagi e risvolti**

Mathilde Anquetil / Edith Cognigni:

***Errare paedagogicum est?* Disagio linguistico e concetto di errore tra discorso glottodidattico, immaginario degli apprendenti e prassi degli insegnanti**

DIBATTITO

Indice

Danielle Lévy

*Male*lingue, une introduction / *Male*lingue, un'introduzione

Parte prima

MALELINGUE : PERCEZIONE, STORIA, SOGGETTIVITÀ

Aline Gohard-Radenkovic

“Les mauvaises langues”: au croisement de la Grande Histoire et de la petite histoire

Danielle Lévy

“*Odi et Amo*”: le paradoxe des “*mauvaises*” langues à partir d'exemples de la période coloniale et post coloniale en Afrique du Nord. Perceptions individuelles et politiques des langues

Nazario Pierdominici

Lingua amica, lingua nemica: perché avversare o adottare una lingua? Il discorso comune sull'ebraico e l'esperanto

Hans-Georg Grüning

Parlar male del “mal parlare” nelle lingue neolatine e nelle lingue germaniche: percezioni, stereotipi e mode a confronto

Gabriella Almanza Ciotti

Argot lingua del ‘male’? Nuove possibilità di ricerca

Agnese Morettini

“Subtitling”, “captioning” o “SDH”? Uno studio *corpus-based* sulla “mala” meta-lingua della sottotitolazione in ambito anglofono

Cristina Schiavone

Le français en Afrique : langue “marraine” ou langue “marâtre” ?

Sabrina Alessandrini

Parlare come gli altri : le lingue e i dialetti dei “nuovi italiani” nell’auto-rappresentazione e nello sguardo degli autoctoni.

Parte seconda

MALELINGUE NELLA DIDATTICA

Aline Gohard-Radenkovic

Peut-on enseigner des langues pensées “mauvaises langues” dans le processus d’intégration socio-scolaire des élèves immigrés? D’apprentissages impensés à des pistes didactiques pensables

Ludovica Briscese

Dio stramaledica l’inglese! Il “proper” English e i “nuovi inglesi” nell’educazione linguistica della scuola italiana oggi

Silvia Vecchi

Né nel bene né nel male. La “conflittualità linguistica” nei docenti di lingue: note per una prospettiva di ricerca

Edith Cognigni

Errare paedagogicum est? : disagio linguistico e percezione dell’errore negli apprendenti universitari di lingue straniere

Mathilde Anquetil

Errare paedagogicum est ? (2^{ème} partie) : Alberto Sordi et l’examen de français, ou comment travailler sur les représentations de l’erreur

Cristina Schiavone

Le français en Afrique: langue “marraine” ou langue “marâtre” ?

Résumé

Après un brève aperçu diachronique et synchronique sur la situation sociolinguistique en Afrique, on aborde la question de la perception des locuteurs africains francophones à propos de la langue française, à travers des exemples tirés des enquêtes sur le terrain et des témoignages des écrivains. De l'examen de ces exemples, on déduit quelques considérations sur la relation complexe des locuteurs avec une langue d'un poids historique indéniable, parfois conflictuel (langue marâtre), parfois conciliateur (langue marraine).

Riassunto

Dopo una breve introduzione sulla situazione sociolinguistica in Africa subsahariana, affronto la questione della percezione dei locutori africani francofoni della lingua francese, attraverso alcuni esempi tratti da indagini sul terreno e testimonianze di scrittori. Da tali esempi vengono tratte alcune conclusioni sul complesso rapporto dei parlanti con una lingua dal peso storico innegabile in questo continente, a volte conflittuale (*langue marâtre*), a volte conciliante (*langue marraine*).

Abstract

After an introduction on the socio-linguistic situation in sub-sahel Africa, I address the issue of French Language perception by african french-speakers through examples from on-site observations and from writers statements. From these observations I draw conclusions on the complex relationship between african french-speakers and a Language whose historical weight in this continent is undeniable, relationship at times conflictual (*langue marâtre*), at times conciliatory (*langue marraine*).

... sentez-vous cette souffrance
 Et ce désespoir à nul autre égal
 D'appivoiser, avec des mots de France,
 Ce cœur qui m'est venu du Sénégal ?
 "Trahison", Léon Laleau¹

L'intitulé si stimulant de cette journée m'a offert l'opportunité de donner à mon tour un titre et d'aborder le sujet des "mauvaises langues" dans un langage figuré, si l'on peut dire. Depuis longtemps on parle de langue maternelle/mère, depuis quelques temps les institutions de la francophonie parlent de langue "partenaire" (copain/fiancé/femme ou mari ?), alors pourrait-on parler également de langue "marâtre", ou langue "marraine", et pourrait-on parler, pourquoi pas, de langue "femme", de langue "maîtresse" et ainsi de suite, puisqu'il semble que la langue soit une "affaire de famille" ?

Peut-être suis-je la première à parler de langue "maîtresse", mais d'autres avant moi ont utilisé le mot "marâtre" (Assia Djebar, 1985: p. 239) et le mot "marraine" (Danielle Lévy 2000), comme on le verra dans la suite de ma communication. C'est justement à partir de leurs réflexions à propos de l'Afrique du Nord, que j'ai élaboré quelques considérations sur le même sujet, à propos de l'espace francophone de l'Afrique au sud du Sahara.

Après une introduction sur la situation sociolinguistique en Afrique subsaharienne dans un axe diachronique et synchronique, j'aborderai la question du rapport à la langue française des locuteurs africains francophones, à l'aide de quelques exemples, à savoir des échantillons d'enquêtes sur le

¹ Laleau L., *Musique nègre* (1931 ; 2003), Port-au-Prince: à compte d'auteur; Montréal: Mémoire d'encrier. Version consultée dans (1948), *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, dirigée par Léopold Sédar Senghor et préfacée par J.P. Sartre, Paris: PUF, p. 108.

terrain et des témoignages des écrivains. De ces exemples, il sera possible de tirer quelques conclusions plus nuancées et observer toute la complexité de la relation des locuteurs de cet espace avec une langue d'un poids historique tout à fait indéniable dans ce continent, parfois en tension, conflictuelle (langue marâtre), parfois en harmonie (langue marraine).

Marraine, marâtre: définitions

D'abord, qu'est-ce qu'on entend généralement par "Marraine". Je cite la définition du Portail lexical du CNRTL – Centre National des Ressources textuelles et lexicales:

Marraine - Personne de sexe féminin qui tient un enfant sur les fonts baptismaux et qui est souvent appelée à remplacer les parents en cas de décès ou de carence de ces derniers. /qui protège quelqu'un et, en partic., l'aide à s'introduire ou à s'imposer dans un certain milieu./ qui préside à l'inauguration de quelque chose, qui lui donne son nom².

A propos de "langue marraine", Danielle Lévy propose cette définition:

La langue "marraine" protège et coexiste sans se substituer; elle préside à un certain nombre de passages essentiels dans la vie d'un sujet ou d'une communauté, elle en assure – pas seule, pas exclusivement – les contacts avec le monde. Elle s'inscrit dans une pensée et dans une politique plurilingue³.

En ce qui concerne le mot "Marâtre", le Portail lexical du CNRTL dit:

Marâtre - Femme du père, par rapport aux enfants nés d'un précédent mariage. (Dict. xix^e et xx^es.). – *En partic., péj.* Femme qui maltraite les enfants que son mari a eus d'un mariage précédent. Se dit . par extension, d'une mère qui n'a point de tendresse pour ses enfants, qui les traite durement. « Ce n'est

² Cfr. CNRTL, <www.cnrtl.fr>.

³ Lévy 2000.

pas une mère, c'est une marâtre ». Dans les contes souvent la marâtre est méchante, cruelle et déteste les enfants⁴.

En Afrique du Nord, c'est principalement à Assia Djebar qu'on attribue l'utilisation de ce cet adjectif associé à la langue, la langue française, dans son roman *L'amour la Fantasia*: « Je cohabite avec la langue française [...]. Le français m'est langue marâtre. Quelle est ma langue mère disparue qui m'a abandonnée sur le trottoir et s'est enfouie ? [...] Langue-mère idéalisée ou mal-aimée [...]»⁵.

Notamment, dans ce roman, l'écrivaine algérienne considère la langue française comme un «cadeau empoisonné» car, si d'un côté le français est un moyen de se libérer de l'oppression patriarcale arabe, dont la langue arabe est porteuse, de l'autre côté, elle ouvre les portes à un autre monde, mais aussi une autre souffrance. À travers cette langue, elle découvre "l'Occident", un monde caractérisé par le racisme et les préjugés.

Malgré cela, cette langue imposée, de «cadeau empoisonné», donc langue "marâtre", se métamorphose en langue d'expression d'amour, de liberté, d'émancipation. Elle devient la "langue de mémoire", langue choisie, donc langue "marraine".

Qu'en est-il de la langue française en Afrique subsaharienne ? Est-elle perçue en tant que marraine ou marâtre ? Est-elle considérée comme libératrice ou oppressive ?

En Afrique subsaharienne, sans aucun doute au début de son implantation, lors de la colonisation, la langue française ne pouvait être que la langue de l'oppression et de la violence, une

⁴ Cfr. CNRTL, <www.cnrtl.fr>.

⁵ Djebar 1985, pp. 239-240 . Pour l'écrivaine, le français est sa troisième langue car sa première est le berbère et sa deuxième langue l'arabe, qu'elle-même considère finalement comme sa première langue marâtre.

des pires marâtres jamais vues au monde. L'instrument le plus violent mais aussi le plus efficace pour imposer la langue coloniale a été bien sûr l'école.

Voilà comment Boubacar Boris Diop, intellectuel de la deuxième génération, né en 1946, qui a lui aussi vécu directement l'expérience de l'école coloniale, synthétise avec des mots très efficaces la politique linguistique appliquée systématiquement dans les écoles de toutes les colonies françaises:

Tout d'abord, la politique coloniale de Paris s'est voulue dès le départ résolument assimilationniste. Pour fabriquer des "Français à peau noire", on n'hésitait pas à faire chanter aux écoliers africains *La Marseillaise* ou le célèbre et hallucinant "Nos ancêtres les Gaulois aux cheveux blonds et aux yeux bleus"; la géographie enseignée était celle de l'Hexagone, de même bien évidemment que son histoire: Vercingétorix, Aliénor d'Aquitaine et Cie; les seuls auteurs pris en compte dans les programmes scolaires étaient, on s'en doute, Clément Marot, Victor Hugo ou des poètes aujourd'hui bien oubliés, comme Sully Prudhomme et Albert Samain. Les enseignants, tous français, répétaient à l'envi que grâce à la colonisation, des routes, des hôpitaux et des écoles avaient été construits pour le seul bénéfice des Africains. Bref, le projet éducatif ne lésinait pas sur les mensonges, les trous de mémoire délibérés et la falsification historique pour arriver à ses fins néfastes⁶.

Plusieurs écrivains rappellent dans leurs témoignages et surtout dans la fiction, l'humiliation du "symbole", "outil coercitif de l'école" que l'enfant fautif d'avoir parlé sa langue maternelle devait porter sur lui, souvent autour du cou, s'exposant ainsi aux moqueries de ses camarades. Bernard Dadié, écrivain ivoirien de la première génération, dans le passage suivant tiré de son roman autobiographique *Climbié* (1956), exprime toute la violence psychologique dont les petits élèves africains étaient l'objet à l'école française, sous la colonisation:

⁶ Cfr. Schiavone 2010, pp. 209-210.

Autour de Climbié, porteur du «Symbole», des élèves dahoméens mêlés à leurs camarades éburnéens, chantent en remuant les épaules :

«Tu parles Fanti, je te donne le symbole,
Ah ! Ah ! je te donne le symbole.
Tu parles Agni, je te donne le symbole
Ah ! Ah ! je te donne le symbole.»

Et tous, les uns avec des cerceaux, des sacs en bandoulières, les autres, les livres en mains, allant, venant, tournant autour de lui, cornent aux oreilles :

«Tu parles Baoulé, je te donne le symbole.»

Debout sur le seuil, le Directeur sourit.

C'est la sortie de l'école. Et hors de l'enceinte scolaire chacun peut parler son dialecte. Mais Climbié pour avoir parlé N'zima, dans l'école même, se trouve porteur du symbole, Il ne peut se fâcher, les élèves qui le chahutent sont trop nombreux. Ses amis ne s'en mêlent pas, mais les plus agressifs sont bien ceux à qui il l'a plusieurs fois refilé. Alors il les regarde danser autour de lui, s'éloigner un à un, prendre chacun la route de la maison.

Le petit cube pèse lourd, si lourd, qu'il l'oblige à traîner le pas. [...].

Climbié rentre seul chez lui, abandonné par ses propres amis effrayés par la présence du symbole qu'il a en poche, parmi les billes et les toupies.

Ce midi-là, il ne mange pas, tellement il est pressé de se débarrasser de ce petit cube... S'il n'y réussit avant la sorite du soir, il restera à nettoyer la cour, à balayer seul toutes les salles de classes. Et le symbole est au fond de sa poche.

Climbié marche, la tête pleine d'idées, cherchant le moyen de se débarrasser au plus tôt de ce petit cube, si lourd parce qu'il est le symbole même de l'enseignement dispensé.

Le symbole ! Vous ne savez pas ce que c'est ! Vous en avez de la chance. C'est un cauchemar ! Il empêche de rire, de vivre dans l'école, car toujours on pense à lui. On ne cherche, on ne guette que le porteur du symbole⁷.

Une remarque mérite d'être faite à propos du mot "dialecte" utilisé par le narrateur. C'est un indice important, car il montre à quel point la politique assimilationniste de la France a agi sur les esprits des colonisés. Le roman est autobiographique. Il est facile de voir derrière le narrateur la voix de son auteur. Souvent les intellectuels de la première génération, scolarisés en français, ont intériorisé l'idée que les langues africaines, leurs

⁷ Dadié 1956, pp. 20-21.

langues maternelles n'ont pas la même dignité que les langues d'Europe. À l'appui de cette considération, je citerai les spécialistes Amélie Hien et Michel Giroux qui récemment ont conduit une enquête à propos de la perception de la langue française au Burkina Faso:

Au nom d'une soi-disant supériorité de la langue française, on allait jusqu'à nier le nom de "langue" à celles qui étaient parlées localement, les qualifiant, non sans un certain mépris, de "dialectes" ou d'"idiomes". Leurs locuteurs se retrouvaient alors "en situation d'humiliation permanente" notamment à l'école où ceux qui avaient peine à s'exprimer en français se voyaient marginalisés⁸.

De fait, la colonisation, avec son attitude infériorisante vis-à-vis des langues africaines, a pu inculquer cette idée malsaine au point qu'aujourd'hui encore, il arrive que quand on demande à un Africain quelle est sa langue maternelle, il répond souvent, avec un ton très subtil de mépris vis-à-vis de sa langue L1, qu'il s'agit d'un "dialecte".

Dans tout le continent, les missionnaires qui étudiaient les langues africaines visaient souvent à les utiliser pour éduquer ou convertir les autochtones. Par exemple, au Sénégal, Jean Dard⁹, un instituteur français, a fondé en 1817 la première école d'Afrique noire francophone près de Saint Louis. Dans ses efforts pour enseigner la langue française aux étudiants africains, il a trouvé qu'il était plus facile d'enseigner le français à travers le wolof, la langue L1 des étudiants. Il a écrit le premier dictionnaire français-wolof/wolof-français, et aussi une grammaire comparative des deux langues¹⁰. Il a pris ces études comme outil dans sa pédagogie bilingue. Mais cette attitude positive envers les langues autochtones n'a pas eu de suite au Sénégal, ni ailleurs dans les colonies françaises. Dard a été

⁸ Hien-Giroux, 2012.

⁹ Cfr. Gaucher 1968.

¹⁰ Voir références en fin d'article.

même rapatrié car considéré comme nuisible vis-à-vis du pouvoir colonial. L'administration française ne s'intéressait pas aux méthodes bilingues; son souci était de former des travailleurs africains qui parlent un français basilectal pour remplir les petits travaux de l'administration. Donc, en général la méthodologie d'apprentissage du français suivait les habitudes françaises, c'est-à-dire comme en France: elle était enseignée comme s'il s'agissait d'une langue L1¹¹.

Les conséquences étaient prévisibles: cette méthode a échoué, naturellement, le taux élevé d'abandon scolaire l'a vite démontré. Toutefois cette politique linguistique a continué à peu près sur les mêmes principes presque jusqu'à nos jours.

Aujourd'hui, la majorité des pays africains, plus que des pays plurilingues et pluriculturels, sont des pays caractérisés par le plurilectalisme, c'est-à-dire par la pluralité de langues, de variétés et d'utilisations; ils sont aussi souvent plurigraphes. Cette richesse et complexité se manifeste et à l'oral et à l'écrit, à travers des pratiques verbales et scripturales variées¹².

Le français a gardé le statut de langue officielle dans la grande majorité des ex-colonies françaises où elle est restée encore la langue de l'enseignement, des institutions et de l'administration.

De fait, dans tout le continent, le contact des langues a favorisé les processus de vernacularisation (territorialisation, acclimatation) et véhicularisation, et du français et des langues nationales les plus répandues. Bien sûr, avec quelques différences selon les pays. Pour offrir des exemples concrets, dans les pays où il y a une langue africaine parlée par la majorité de la population, comme au Sénégal, il existe ce que L.-J. Calvet appelle "diglossie véhiculaire": le wolof, véhiculaire

¹¹ Cfr. Daff 2004, p. 90.

¹² Cfr. Dumont 1998, Schiavone 2010.

bas, langue du marché informel et de la rue et le français, véhiculaire haut, langue des institutions. Pareillement au Mali, où le bambara figure comme langue nationale dominante.

Par contre, dans les pays où les langues véhiculaires basses sont plusieurs, comme par exemple la Côte d'Ivoire, le Congo et ailleurs, le français ne risque pas la concurrence d'autres langues et par conséquent il subit un processus de vernacularisation plus élevé.

En ce qui concerne le Cameroun, la situation linguistique est beaucoup plus complexe. L'*Atlas linguistique du Cameroun* (ALCAM) a recensé au moins 239 langues autochtones auxquelles il faut ajouter le français et l'anglais langues officielles, les véhiculaires que sont le *pidgin-english*, le *franglais* et le *camfranglais*, et plus de 400 dialectes, ce qui situe le Cameroun au deuxième rang africain, après le Nigeria, pour ce qui est de la diversité linguistique.

Pour ce qui est du Tchad, on enregistre au moins 120 langues nationales et 2 langues officielles: arabe littéraire et français. L'arabe classique n'est pratiquement pas parlé. Au nord du pays on parle l'arabe tchadien dialectal. Le français est presque une langue seconde et est parlé dans le sud du pays comme langue de travail, du gouvernement et des affaires¹³.

À partir des années 80, il arrive que dans certains pays comme le Sénégal, les langues nationales entrent en concurrence avec la langue officielle. C'est l'indice clair qu'au fond le français est encore perçu comme une langue étrangère (par exemple, 25% seulement des Ivoiriens parlent/écrivent en français!). Mais, il est certain aussi que la langue européenne, tant qu'elle reste, et surtout qu'elle est perçue comme la seule clef de la réussite scolaire, universitaire, professionnelle finalement sociale, n'est pas menacée. 'Si tu connais pas gros français-là, tu gagnes pas travaillé' voilà un exemple

¹³ Cfr. «Le Français en Afrique», n. 20, 2005.

d'expression très fréquente au Burkina Faso qui peut être valable pour toute l'Afrique francophone¹⁴.

Perception des locuteurs et des écrivains vis-à-vis de la langue française

Nous reportons le cas d'étude mené par Amélie Hien chez des locuteurs burkinabés. L'étude a été réalisée en 2011 auprès d'une trentaine de répondants francophones de la région de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. La collecte des informations a été réalisée à travers des entrevues individuelles de type "semi-structuré". La spécialiste a exploré les usages et les rapports socio-affectifs liés à la langue française au Burkina Faso, elle est arrivée à la constatation que «pour certains la langue française est perçue comme un privilège, une richesse à sauvegarder ou faisant partie de son identité, alors que la majorité la considère plutôt comme le résultat d'une contrainte héritée de la colonisation et, partant, comme un facteur d'assimilation»¹⁵.

Les résultats sont que seulement pour 13,7% des interviewés, «Le français est une partie de ma culture, de mon identité». Mais 41,3% des répondants affirment que «Le français est une langue qui me rappelle l'histoire de mon pays, des événements comme la colonisation» :

(S4): «C'est parce qu'on a été colonisé par la France qu'on parle le français, sinon si c'était à choisir on pourrait quand même choisir une autre langue!»

(S7): «On me l'a imposé! On m'a envoyé à l'école, je ne savais pas ce que ça voulait dire. Arrivé, on me dit c'est le français, donc j'ai appris le français!

¹⁴ Cfr. Prignitz (1994), *Les mots d'insécurité linguistique dans la communauté francophone au Burkina-Faso*, «Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain», 20, 1-2, pp. 71-83.

¹⁵ Hien 2012.

Je n'ai pas choisi le français. C'est une langue qui m'a été imposée. Moi, je me rappelle très bien sous la colonisation, les chefs traditionnels allaient prendre les enfants de leurs serviteurs pour les envoyer à l'école et épargnaient leurs propres enfants. Ils disaient que l'Occident va gâter la tête de leurs enfants, qu'ils vont leur donner une culture autre que la nôtre.»

(S20): «Le français a été imposé par le colonisateur»¹⁶.

Pour en venir à la littérature, c'est à partir de la fin des années 60 que la majorité des écrivains se sont engagés dans un processus de réécriture de la langue française, détachée de toute contrainte normative, au point que certains parlent de subversion linguistique dans l'écriture littéraire. Mus par un sentiment d'inadéquation, ils partent à la quête d'un français africain, voire national. La volonté des écrivains est celle d'adapter le français à l'environnement socioculturel des locuteurs¹⁷. Le phénomène de *territorialisation* au niveau de l'oral, se fait de plus en plus croissant aussi dans l'écriture littéraire.

La parole aux écrivains subsahariens

Boubacar Boris Diop (né en 1946) est un écrivain de la deuxième génération. Bien que du point de vue de la narration et du rythme il pratique dans sa prose une subversion du canon européen, son écriture se caractérise toujours par un français académique, récalcitrant vis-à-vis des xénismes, emprunts adaptés ou néologismes. Il a déclaré: «Pendant ces vingt dernières années, le français ne m'a posé aucun problème. Je suis de ceux qui l'ont toujours considéré comme une solution acceptable. Je n'ai jamais eu le sentiment de m'éloigner de mes racines africaines en adoptant une telle position»¹⁸.

¹⁶ *Ibidem*.

¹⁷ Cfr. Manessy 1995.

¹⁸ Diop B. B. 2007, p. 168.

Après avoir écrit en français plusieurs œuvres, romans, pièces de théâtres et essais, en 2005 il publie son premier roman en wolof, *Doomi golo*. Il explique ce qui l'a poussé à écrire dans sa langue maternelle, surtout à faire l'effort d'apprendre à écrire dans cette langue qui est principalement orale. Son expérience de voyage et recherche dans le Rwanda du génocide l'a tellement marqué qu'il a décidé de réagir à l'impérialisme français en refusant d'utiliser la langue française (celle qu'il appelle d'un ton très polémique, "langue de la Françafrique"). Ce choc, trop déchirant pour lui, l'a amené à affirmer qu'il ne pouvait se réconcilier avec lui-même qu'à travers l'écriture dans sa langue maternelle: «Écrire en wolof est un moyen de se sentir sous ses pieds un sol ferme et rassurant»¹⁹.

Toujours dans le même essai il écrit: «après avoir publié des livres dans une langue étrangère, j'ai décidé d'en écrire aussi désormais en wolof.»

L'emploi du mot "étrangère", bien connoté, dévoile son point de vue sur la langue. Cela pourrait être un indice pour classer le français à nouveau dans la case des "langues marâtres" ?

La même posture caractérisait, d'ailleurs, Ousmane Sembène, écrivain africain de première génération. Le critique Samba Diop reporte que lors d'un entretien avec Sembène, à la question «pourquoi vous écrivez en français et pas en wolof ou en jola ?», Sembène répond d'ailleurs que:

Il écrit en français parce que le français est là, présent; quand il est né, il a trouvé cette langue dans son milieu; il est allé à l'école primaire où on [n'] enseignait que le français. [...] par conséquent, il l'utilise en attendant des jours meilleurs, c'est-à-dire le jour où les langues africaines comme le wolof seront élevées à un niveau littéraire convenable au même titre que le français²⁰.

¹⁹ Ivi, p. 169.

²⁰ Diop S. 2003, pp. 74-75.

B.B. Diop affirme ne pas partager toute forme d'hybridation entre les deux systèmes linguistiques (sur le modèle d'Ahmadou Kourouma) car il la considère un «aveu d'impuissance» et une forme de compromis avec le lecteur qu'il déclare inacceptable. Il ajoute à ce propos: «À force de se focaliser sur la réception du texte, on est venu à faire bon marché du simple plaisir d'écrire».

Au final, il en arrive à cette conclusion qui semble valable sous toute latitude :

Au fond, pour chacun de nous l'échange primordial a lieu entre les mots de sa plus lointaine enfance et lui-même: je parle ma langue maternelle car elle me parle depuis toujours, depuis la nuit de mon temps. En vérité ma voix est son pur écho, elle ne fait que lui répondre. Et les "mots de la tribu" sont, proprement, irremplaçables. Ils se meuvent au plus profond de l'être et s'en détourner revient à prêcher dans le désert²¹.

Son parcours de reconstruction identitaire se fait à travers la réappropriation de sa langue-mère, selon lui trop tôt volée et violée.

Koulsy Lamko, écrivain tchadien, plus jeune que B. B. Diop (né en 1959), lui fait écho avec ses paroles :

... Et m'assaille cette vérité dont nous, écrivains francophones avons peur : celle du silence. Parce que nous confondons le silence avec le vide, parce que nous avons peur que le silence nous révèle le vide en nous, ce vide qui nous habite, nous envahit, nous rend sourd à nous-mêmes. Ce silence auquel nous refusons la parole c'est celui qui risquerait de nous rappeler que le lien entre la mère et nous, le lien originel celui qui a construit le premier amour, le premier regard, la première écoute, le premier pas, c'est sans conteste la langue de la mère²².

Par contre, Nimrod, lui aussi écrivain du Tchad de la même génération que Koulsy Lamko, semble avoir une autre perception du français. On dirait d'un côté une langue plus que

²¹ Diop B. B. 2009.

²² «Repères-DoRiF», 2, 2012.

“marraine”, “mère adoptive”, de l’autre une langue “maîtresse”.

Interrogé par Sonia Rolley pendant un entretien sur RFI, Nimrod répond à la question sur ce que la francophonie et la langue française représentaient pour lui : «La langue française est la seule langue par laquelle je peux lire le monde et me lire moi même. C’est mon passeport»²³.

Cette déclaration provoquerait probablement un motus de désapprobation chez Boubacar Boris Diop qui a toute autre opinion du français en tant que langue de création littéraire. Patrice Nganang, romancier camerounais en est arrivé à se moquer de son contemporain tchadien, en le qualifiant d’“auteur mort”, car «il écrit au XXe siècle comme un auteur du XVIIe »²⁴. Evidemment, les avis et les points de vue sont très variés entre les écrivains, car ils sont influencés et par le vécu personnel et surtout par l’histoire de leur pays.

Voilà le témoignage d’Alem Kangni, écrivain et critique du Togo de la génération années 60:

Pour l’écrivain francophone que je suis, et en attendant le temps de la popularisation des écritures dans les langues africaines²⁵, le Français reste la langue de connaissance d’une Afrique moderne et métissée, telle que la fiction pourrait la raconter. Ce n’est pas un projet facile. Sa pratique, depuis les années où je suis entré en littérature jusqu’à aujourd’hui n’a jamais fait fi totalement des résurgences d’une certaine oralité. Je veux dire ceci: d’un livre à l’autre, je crois que la plus grande conquête que j’ai jamais faite dans l’utilisation du Français demeure la maîtrise de ses respirations parlées, qui elles, sont incroyables. Au quotidien, je vis continuellement entre le Togo et la

²³ Entretien sur «R.F.I. », 10.04.2011.

²⁴ «Repères-DoRiF», 2, 2012.

²⁵ On est loin du temps où un certain Robert Cornevin pouvait déclarer dans le journal ivoirien «*Fraternité Matin*», 1^{er} Avril 1980, p. 13: «La littérature africaine écrite en langues africaines, c’est la rigolade, elle ne peut être qu’une littérature subalterne.» Beaucoup d’encre a coulé sous le pont des langues africaines, cf. par exemple l’étude dirigée par Xavier Garnier et Alain Ricard, *L’effet roman. Arrivée du roman dans les langues d’Afrique*, «Itinéraires et Contacts de cultures», vol. 38, Université Paris 13, L’Harmattan, 2006.

France, et je parle plusieurs Français. Pas étonnant donc que chaque fois que je prends le stylo pour démarrer un texte, la polyphonie guette mon langage. Mais que vaut la polyphonie sans une discipline linguistique ? Or, la seule discipline qui existe pour un auteur francophone, je crois, est de se dire qu'il n'écrira jamais comme Hugo ni Flaubert mais simplement comme un auteur francophone. L'Histoire est passée par là, et elle a son poids !²⁶

L'avis d'Abdourahman Waberi, écrivain de Djibouti (1965), est plus nuancé, mais il révèle toutes les contradictions de sa condition :

La langue de l'occupant recèle des privilèges insoupçonnés. La langue française est pour moi un espace de création mais aussi de traduction. En somme, la situation de l'écrivain des pays du Sud, qu'il vive dans son pays d'origine ou en exil, est ironique. Pire, elle défie le bon sens, le bel ordonnance de jadis prôné par Herder ou Renan (une langue, une terre, une nation). Et si devenir quelqu'un d'autre était une des façons les plus sûres de devenir soi-même ?²⁷

L'auteur djiboutien, en soulignant les avantages de cette double appartenance linguistique, remarque en fait le caractère paradoxal de la condition de l'écrivain francophone africain.

L'écrivaine Fatou Diome, d'origine sénégalaise, née en 1968, considère sans aucun doute le français comme une langue marraine. Romancière de la génération qui n'a pas vécu sous la colonisation, et ayant vécu dans une région à majorité sérère, elle a ressenti plus fortement la domination du wolof que celle du français. Par conséquent, elle était attirée plutôt par l'apprentissage du français. Non seulement, donc, le français était la langue de la promotion sociale, de la communication internationale, mais surtout il s'agissait d'un choix fait en réaction au pouvoir glottophagique du wolof vis-à-vis du sérère. Riche d'une double culture, Fatou Diome se réclame à la fois et de Molière et de Senghor. Lors de ses échanges avec le public,

²⁶ Kangni 2012.

²⁷ Waberi 2012.

elle se plaît à rappeler que ses aînés ont eu la lourde tâche de revendiquer leur légitimité d'écrivains africains, mais que pour sa génération, il s'agit d'être écrivain tout court.

Quelques considérations en guise de conclusion

Il est indéniable que le français devient de plus en plus le lieu d'une identité plurielle dont les composantes sont de moins en moins en conflit entre elles. Autrefois seulement marâtre, mère dévorante, glottophage; aujourd'hui, de plus en plus marraine, quelques fois fiancée ou épouse, quelque fois aussi maîtresse, selon la perspective choisie.

Enfin, décrire «le jeu des appartenances multiples dont un individu peut se réclamer»²⁸ est un défi majeur auquel écrivains et critiques sont appelés à contribuer.

Aujourd'hui, l'espace francophone peut être, désormais, «un lieu de dialogue, de symbiose, d'appropriation et surtout de convivialité et de partage des identités et des différences»²⁹.

Pour garder toujours la métaphore filée, j'aimerais conclure avec le témoignage d'Amara Lakhous, écrivain algérien plurilingue (berbère, arabe, français et italien) qui habite Rome, et écrit ses romans et en arabe et en italien. Il donne une définition originale, intéressante et très actuelle d'hybridité linguistique: «J'ai toujours vécu dans un pluralisme linguistique. Je ne peux donc pas vivre avec une seule langue. Un jour, aux États-Unis, ils parlaient des Musulmans, et j'ai dit 'voici un polygame, mais un polygame linguistique'»³⁰.

²⁸ Zarate 2008, p. 173.

²⁹ Daff 2003, p. 92.

³⁰ Lakhous 2013.

Références

- Calvet L.-J. (1974), *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, Paris: Payot.
- Calvet L.-J. (1993). *Véhicularité, véhicularisation*, in *Le français dans l'espace francophone*, sous la direction de Robillard, Didier de, Beniamino, Michel, t. 1, Paris: Champion, pp. 451-456.
- Dadié B. (1956), *Climbié*, Paris: Seghers.
- Daff M. (2003), *Vers une francophonie africaine de la copropriété et de la cogestion linguistique et littéraire*, «Glottopol» (3, janvier); 89-96.
- Dard J. (1825), *Dictionnaire français-wolof et français-bambara, suivi du dictionnaire wolof-français*, Paris: Imprimerie royale.
- Dard J. (1826), *Grammaire Wolofe ou méthode pour étudier la langue des noirs en Sénégambie suivie d'un appendice*, Paris: Imprimerie royale.
- Diop B. B. (2009), *Littérature et langues africaines*, version inédite.
- Diop B. B. (2007) *Écris-toi... Tais-toi*, in *L'Afrique au-delà du miroir*, Paris: Philippe Rey; pp. 163-172.
- Djebar A. (1985), *L'Amour, la Fantasia*, Paris: Livre de Poche.
- Dumont M. (1998), *Les enseignes de Dakar. Un essai de sociolinguistique africaine*, Paris: L'Harmattan.
- Gaucher J. (1968), *Les débuts de l'enseignement en Afrique francophone : Jean Dard et l'école mutuelle de Saint-Louis du Sénégal*, Paris: éditions Le Livre Africain.
- Hien A., Giroux M. (2012), *Le français au Burkina Faso: usages multiples et rapports socio-affectifs complexes*, «Repères DoRiF», n. 2, Voix/voies excentriques: la langue française face à l'altérité, volet n.1, Les francophonies et francographies africaines face à la référence culturelle française, Novembre 2012, <http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=41>
- Lakhous A. (2013), *Je suis un polygame linguistique !*, <<http://www.babelmed.net/agenda/220-francia/13264-je-suis-un-polygame-linguistique.html>>
- Laleau L. (2003), *Musique nègre. Port-au-Prince: à compte d'auteur*, 1931; Montréal: Mémoire d'encrier.
- Lévy D. (2000), *Statut des langues, langues "médiatrices", et attitudes xénophiles: fonction, perception et représentation du français, de l'italien et de l'étranger dans le phénomène d'immigration nord-africaine en Italie*, Actes du colloque ENS Saint Cloud, Centre Régional Haute Picardie.

- Manessy G. (1995), *Créoles, pidgin, variétés véhiculaires. Procès et genèse*, Paris: Éd. du C.N.R.S.
- Portail lexical du CNRTL (Centre National des Ressources textuelles et lexicales), <<http://www.cnrtl.fr>>, consulté le 29 mars 2013.
- Prignitz G. (1994), *Les mots d'insécurité linguistique dans la communauté francophone au Burkina-Faso*, «Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain», 20, 1-2, pp. 71-83.
- Schiavone C. (2010), *Dinamiche e diritti linguistici in Senegal*, in *Rovesciare Babele. Ecologia de economia delle lingue regionali e minoritarie/ Babel renversée. Écologie et économie des langues régionales et minoritaires*, Atti delle Terze Giornate dei Diritti Linguistici, a cura di Agresti G., D'Angelo M.P., Teramo-Faeto (Italie), 20-23 mai 2009, Roma: Aracne, pp. 207-224.
- Schiavone C. (2012), *Les francophonies et francographies africaines face à la référence culturelle française*, «Repères-DoRiF», 2, Voix/voies excentriques: la langue française face à l'altérité, volet n.1, pp. 1-12, <http://www.dorif.it/ezine/show_issue.php?iss_id=3> consulté le 10 octobre 2013.
- Zarate G. (2008), *Introduction : appartenances et lien social*, in *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, eds G. Zarate, D. Lévy, C. Kramsch, Paris: Éditions des archives contemporaines, pp. 173-180.

eum x quaderni

Heteroglossia

n. 13 | 2014

MALELINGUE

**ATTI DEL SEMINARIO “MALELINGUE, MAUVAISES
LANGUES, BAD TONGUES AND LANGUAGES”, MACERATA,
4-5 APRILE 2013**

a cura di Danielle Lévy e Mathilde Anquetil

eum edizioni università di macerata



ISSN 2037-7037